

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !



Trimestriel
octobre 2015 - n°87



**QUAND LES HABITANTS
PARTICIPENT !**

Dossier p. 8



COULOUNIEIX
CHAMIERES

SARL LAFTEACH

Route de Marival - 24430 MARSAC/L'ISLE
Tél. : **05 53 04 57 62**

Transport - Levage - Travaux Publics



Vente de Matériaux

Sable + Gravier pour Béton

La Tonne..... **21,60** € TTC*

Sable à Bâtir

La Tonne..... **21,60** € TTC*

Calcaire 0,315

La Tonne..... **17,41** € TTC*

* Prix Dépôt. Livraison à la demande, nous consulter.



RENAULT SARDA... LA PASSION DU SERVICE !

RENAULT La vie, avec passion

- Vente véhicules neufs et d'occasion
- Renault Service Carrosserie/Mécanique toutes marques
- Renault Minute L'entretien sans rendez-vous
- Assistance dépannage 24/24 Tél. 06 80 34 74 14
- Renault Rent
- Spécialiste Renault Sport

RENAULT SARDA
Deux adresses :
36 avenue de l'Automobile - 24750 TRÉLISSAC
Tél. : 05 53 02 41 41 Fax : 05 53 02 41 24
74 avenue du Maréchal Juin - 24000 PÉRIGUEUX
Tél. : 05 53 53 43 43 Fax : 05 53 04 38 97
www.faurie.fr

La Boulange
Aurore et Guillaume Storini

100% Fabrication Maison

-20%
sur les Dartois Chocolat

du 26 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE 2015

Le Bourg
Coulounieix

05 53 35 48 92



Chères Colomniéroises,
Chers Colomniérois,

Comme vous le savez, le contexte économique international et national est difficile. Cela a des répercussions très importantes sur les finances des collectivités locales et tout particulièrement des communes. C'est pourquoi la priorité principale de la municipalité que j'ai l'honneur de

conduire, est l'amélioration des grands indicateurs de son budget. Pour cela, nous avons décidé la mise en œuvre d'une stratégie financière avec un plan d'économie très conséquent. J'ai souhaité qu'il vous soit présenté en totalité dans le bulletin, au nom de la transparence démocratique que tout élu responsable doit à ses administrés. Pour retrouver des marges de manœuvre financières suffisantes nous permettant d'investir de nouveau à l'horizon 2017, nous actionnons plusieurs leviers. Tout d'abord, la réduction des dépenses de fonctionnement au sein des services municipaux avec bien sûr une qualité du service public proposé aux Colomniérois, équivalente. Je serai intransigent sur ce point là. Nous avons dû également procéder à une majoration des impôts locaux, la deuxième en 9 années d'exercices budgétaires depuis mon arrivée aux affaires en 2008. Je mesure pleinement les difficultés financières que cela peut provoquer dans bon nombre de foyers, soyez assurés que j'aimerais qu'il en soit autrement. L'autre levier sur lequel je compte m'appuyer pour nous accompagner au mieux dans cette démarche de redressement de nos finances, c'est le Grand Périgueux et l'intercommunalité.

Je milite depuis de nombreuses années pour une plus grande solidarité et un meilleur rééquilibrage entre les territoires. Je remercie le Président du Grand Périgueux qui partage cette même ambition. Je compte également utiliser au mieux l'opportunité qui nous est offerte avec la Politique de la ville. En effet, nous avons un rendez-vous historique pour la commune qu'il ne faut pas cette fois, manquer. Si nous dégageons des marges de manœuvre suffisantes, nous pourrions bénéficier de très importants moyens financiers, notamment avec les fonds européens pour rénover totalement le quartier de Chamiers inscrit à la Politique de la ville.

Permettez-moi d'évoquer brièvement les actes de politique politicienne dont certains usent et abusent faute de mieux à proposer aux Colomniérois. Je regrette effectivement les rumeurs, les arguments fallacieux concernant la mairie annexe que certains ont colporté dans le seul but d'attiser les tensions. La vérité est bien plus simple. Nous avons mis en place une optimisation de la gestion du patrimoine communal. À ce titre, nous avons souhaité la cession de la mairie annexe au Bourg pour redynamiser économiquement cette place forte de la commune. La continuité du service public concernant la partie administrative de la mairie est assurée avec la création du point accueil mairie, à la bibliothèque du Bourg. Concernant les activités postales, en partenariat permanent avec le groupe la Poste, une solution très satisfaisante est sur le point d'aboutir. J'ai toujours souhaité le maintien de ces activités pour que les Colomniérois puissent bénéficier des meilleurs services publics.

Bien à vous,
Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux

Sommaire

Vie municipale

Accessibilité / Rythmes scolaires / Actu du CME / Camp américain / Actu du Conseil des sages / Infos / Brèves

p. 2-4

Bien vivre demain

Démarche participative / Consommation Agenda 21

p. 5

Le point sur...

texte

p. 6

Dossier

Quand les habitants participent !

p. 8

Évènement

Salon La Folie Chocolat

p. 11

Économie

Service civique / Actu de l'AICC
Bienvenue à... / Création

p. 12

Rétrospective

De juin à octobre 2015

p. 14

Solidarité

Santé / Seniors / Infos

p. 16

À tous âges

Détente / Cyclisme / Commémoration

p. 17

Vie associative et sportive

ASPTT lutte / Body fitness / Brèves

p. 18

Expression politique

État civil

p. 19

Vie pratique

Pôle médiation / Éco-gestes

p. 20

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie / Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mention) / 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr / Illustration : petit-bens.com / Impression : Imprimerie Bordas / Dépôt légal : octobre 2015 / Imprimé sur papier Condat certifié PEFC. **Le prochain numéro paraîtra au premier trimestre 2016.** Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations **avant fin décembre 2015.** Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site : www.coulounieix-chamiers.fr

édito

Accessibilité

Des travaux prévus jusqu'en 2025

La loi Handicap de février 2005 prévoyait l'accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public (ERP) au 1^{er} janvier 2015. Face au retard général constaté, la réglementation a évolué. Chaque gestionnaire d'un tel établissement doit déposer un document, baptisé Ad'AP, où figurent ses engagements de travaux dans un délai déterminé.

Pour répondre aux nombreux retards pris dans l'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (dite loi Handicap), le législateur a ouvert l'opportunité de poursuivre la mise en accessibilité au-delà du délai initial, via un Ad'AP. Cet Agenda d'accessibilité programmée correspond à l'engagement du propriétaire ou du gestionnaire de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Le document devait être déposé obligatoirement avant le 27 septembre 2015 en mairie ou, pour les collectivités, directement auprès du Préfet.

Les bâtiments municipaux concernés

La municipalité a, elle aussi, préparé et déposé un Ad'AP pour les bâtiments communaux concernés par la loi : le centre de loisirs Jean-Sigalas, le centre Gérard-Philippe, la bibliothèque annexe, le château des Izards, le complexe sportif de Pareau, le stade des Quatre-routes, l'église Notre-Dame et l'église Saint-Michel, l'espace Jules-Verne, les deux groupes scolaires, l'hôtel de ville, le CCAS, le local des animateurs sportifs et les services techniques.

Les élus des commissions Sociale-Accessibilité et Urbanisme se sont réunis en juillet dernier pour déterminer, au regard du diagnostic réalisé par un bureau d'études, les priorités à dégager selon les coûts et les délais de réalisation.

Il s'avère ainsi que les bâtiments municipaux accessibles au public nécessitent, pour être conformes, des travaux conséquents dont le montant total est estimé à 960 000 €.



Des places de stationnement accessibles et aux normes seront aménagées au centre Gérard-Philippe.

La règle générale d'un Ad'AP prévoit la planification de travaux sur une période de trois ans maximum. Or, la capacité financière de la commune, comme bon nombre de collectivités en France, ne permet pas la réalisation à court terme de l'ensemble de ces prestations. Des dérogations ont ainsi été demandées pour certains sites, voire une dérogation totale de travaux pour le centre social Saint-Exupéry et le CCAS, deux bâtiments situés au sein du quartier prioritaire, et qui peuvent à ce titre, être pris en charge par la Politique de la ville.

Des travaux programmés sur 9 ans

Le calendrier de travaux, adopté à l'unanimité par le conseil municipal de juillet et déposé en septembre via l'Ad'AP, établit les travaux à réaliser par bâtiment et par an jusqu'en 2025.

Déterminés comme prioritaires, le groupe scolaire Louis-Pergaud et le centre Gérard-Philippe sont concernés dès 2016, suivis du groupe scolaire Eugène-le-Roy en 2017. Cette première phase de travaux, dont le coût est estimé à 420 000 €, s'étend jusqu'en 2020. Elle doit permettre d'atteindre un niveau d'accessibilité de 100 % pour ces équipements : pour ne citer que quelques exemples, les distributeurs de savon, sèche-mains, serviettes sont à placer à une hauteur maximum de 1.30 m dans les sanitaires ; la puissance des éclairages est à adapter selon le lieu (poste d'accueil, cheminement, escalier,...) ; pour les escaliers, le revêtement doit être non glissant, le nez des marches, visible et anti-dérapant ; un repérage podotactile indique le début et la fin de l'escalier. Des aménagements dont se félicite Claude Deramchi, adjointe chargée de l'Action sociale, des personnes âgées et de l'accessibilité, qui insiste sur le fait qu'ils "vont bénéficier aux personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, mais aussi à toute la société et ainsi, contribuer au vivre ensemble". À noter : ces travaux seront réalisés pour près de la moitié en régie, par les services techniques.

Contact : Services techniques, 05.53.35.57.30
technique@coulounieix-chamiers.fr

En bref

► **NOUVEAUX HABITANTS** : L'édition 2015 de l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune est fixé au 5 décembre. Dès à présent, les personnes intéressées peuvent se faire inscrire auprès du service Communication, au 05.53.35.57.59 ou par mail com@coulounieix-chamiers.fr. ► **REPAS DES AÎNÉS** : En raison de la tenue des élections régionales en décembre, le traditionnel repas des Aînés est décalé aux samedis 16 et 23 janvier, au lycée agricole. Les seniors de 67 ans et plus recevront une invitation à domicile. ► **MARCHÉ DE NOËL** : Les 5 et 6 décembre, le château des Izards accueillera le marché de Noël associatif. Une belle occasion de dénicher le cadeau original et à moindre coût, mais aussi de passer un moment de plus convivialité ! Retrouvez tous les détails dans l'Agenda des manifestations ► **LOCATION DE SALLE** : Afin d'harmoniser avec les communes voisines ayant des équipements équivalents et proposant le même service à la population, le règlement et la tarification des salles municipales et des équipements communaux a évolué. Renseignements auprès du pôle logistique, au 05.53.53.27.97 ou sur www.coulounieix-chamiers.fr ► **AMBROISIE** : Dans le cadre du dispositif régional de surveillance de l'ambrosie (plante sauvage dont le pollen peut provoquer des allergies) en Aquitaine, le Préfet a autorisé les agents du Conservatoire botanique national (CNB) à pénétrer sur les propriétés privées de Dordogne jusqu'au 30 novembre inclus.



Rythmes scolaires Priorité au bien-être de l'enfant

Chaque année scolaire apporte son lot de nouveautés : depuis septembre, les évolutions les plus notables concernent l'harmonisation des horaires des groupes scolaires et l'organisation des TAP sur le temps de pause méridienne en classes maternelles. Pour la municipalité, ces choix relèvent d'un seul objectif : améliorer le bien-être de l'enfant.

Depuis la rentrée de septembre, les horaires du groupe scolaire Louis-Pergaud ont été modifiés et alignés sur ceux de l'ensemble scolaire Eugène-Le-Roy. Ainsi, les 587 enfants scolarisés sur la commune commencent le matin les cours à 8h30 et partent en pause méridienne à 11h30. L'après-midi, les horaires diffèrent selon si l'enfant fréquente l'école maternelle ou élémentaire.

Grâce à ce changement d'horaire, les enfants des écoles Louis-Pergaud voient leur pause méridienne allongée de 30 minutes. Ils disposent de plus de temps pour manger et pour jouer, en étant moins pressés et donc moins stressés avant la reprise des cours. Deux services de restauration ont été mis en place, afin que les enfants déjeunent dans une ambiance plus calme. La municipalité avait proposé ces changements d'horaires, comme réponse à la fatigue observée chez de nombreux enfants en début d'après-midi. La décision finale a fait l'objet d'une concertation entre les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les Francas, l'Inspection Périgeeux Nord et les élus municipaux.

Temps d'activités périscolaires : des modifications en maternelle

Dès la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2013, ce service gratuit a été proposé à tous, sous forme d'activités sportives, culturelles, artistiques et citoyennes répondant aux principes défendus par la municipalité : une éducation laïque et populaire dans le but d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, au service de son épanouissement. Il n'y a pas de changement pour les classes élémentaires : les TAP se déroulent en séances de 90 min chacune, dès 15h, les lundis et jeudis à Louis-Pergaud, les mardis et vendredis à Eugène-Le-Roy. C'est en maternelle qu'une nouvelle organisation a été mise en place. Suite à la délibération du conseil municipal du 23 juin 2015 et en accord avec Jacqueline Orlay, directrice

académique de l'Éducation nationale, les TAP se déroulent désormais tous les jours (sauf le mercredi), en prolongement de la pause méridienne, de 13h30 à 14h15. Pour Joëlle Contie, adjointe en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse, "ce choix, qui a déjà été retenu par plus de la moitié des écoles maternelles de Dordogne, a été guidé par le seul intérêt de l'enfant, pour créer les meilleures conditions d'apprentissages". Les enfants sont encadrés par leur ATSEM référente et un animateur. Après le repas, petites et moyennes sections font la sieste et les grandes sections, après un temps calme, bénéficient d'activités d'expression libre (peinture, modelage, jeux de ballons, jeux musicaux, ...). À l'issue des TAP, les enfants retournent avec leur enseignant, au moment de l'après-midi où les chronobiologistes estiment qu'ils sont les plus réceptifs pour apprendre.

Un premier bilan de cette nouvelle organisation est en cours avec les partenaires et les équipes. Le Comité de pilotage des TAP se réunira après les vacances de Toussaint, pour procéder si besoin à des réajustements.

Un investissement constant

Toujours mobilisée pour la réussite et l'épanouissement des enfants, la municipalité soutient les familles à travers ses services périscolaires. Concernant la restauration, l'approvisionnement local est privilégié et l'accent est mis sur les fruits et légumes de saison. Les jeunes élus du CME (Conseil municipal enfants) participent à la commission des menus. Les animateurs sensibilisent les enfants aux différentes saveurs, à la notion de repas équilibré ou encore au gaspillage. Les composteurs en place à l'école Eugène-Le-Roy participent également à l'apprentissage des gestes éco-citoyens !

Par ailleurs, les animateurs sportifs municipaux interviennent dans les classes, selon un planning d'activités établi avec les enseignants. Pour clore la séquence d'endurance, le cross des écoles et du collège aura lieu le 8 décembre. Tous les enfants, de la grande section au CM2, bénéficieront d'un cycle de natation à la piscine Bertran-de-Born, à Périgueux. En fin d'année scolaire, ces cycles sportifs se termineront avec les rencontres inter-classes organisées sous forme d'Olympiades ou de journées randonnées.

Quant aux accueils périscolaires, ils continuent d'être ouverts dès 7h30 avant la classe, pendant la pause méridienne et jusqu'à 18h30 après la classe. Les Clubs du soir accueillent aussi les enfants deux jours par semaine, de 16h30 à 18h15. L'accueil de loisirs Jean-Sigalas, fonctionne les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Enfin, comme chaque année, deux rendez-vous festifs sont proposés à tous les enfants : soirée spectacle le 20 novembre pour la Convention des droits de l'enfant et spectacle vivant pour le Noël dans les écoles du 14 au 28 décembre.

Contact : Pôle Éducation, enfance, jeunesse,
Tél. : 05.53.35.57.27 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

L'actu du

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Elus à l'automne 2014 pour un mandat de 2 ans, les membres du Conseil municipal enfants poursuivent l'aventure pour cette deuxième année. Ils finalisent leurs projets : promotion de la propreté dans les toilettes publiques de la commune et attention particulière à leurs camarades d'école malades. De nouveaux thèmes devraient ensuite les motiver pour cette année scolaire.

Camp américain Un projet de parc urbain

Un travail collaboratif sur l'avenir du camp américain a démarré au printemps. Piloté par le Grand Périgueux, propriétaire des lieux, il réunit dans un premier temps le tissu associatif local autour d'un projet de parc urbain sur le thème des cultures urbaines.



Les 5 hectares du parc urbain seront aménagés en espaces thématiques.

Laisse en friche depuis les années 60, le site devrait revivre dans un futur proche. Impulsée par la municipalité, la réflexion engagée pour son aménagement pourrait même en faire un équipement phare de l'agglomération. Idéalement situé - au cœur du territoire, en bordure de rivière -, ce "poumon vert" de 5 hectares devrait devenir un parc urbain, accueillant des activités à vocation intergénérationnelle.

En combinant la valorisation de l'environnement naturel existant avec de nouvelles

installations, le projet qui se dessine laisse entrevoir l'aménagement d'un parc naturel de qualité, ouvert à tous. Outre l'idée du lieu de promenade autour d'espaces thématiques, le projet intègre des équipements culturels et sportifs qui seraient destinés aux associations aux pratiques de cultures urbaines : skate, rollers, bmx, graffiti, musique, danses, hip hop, escalade bloc, etc., ce qui satisfait pleinement la municipalité. Ces équipements pourraient prendre la forme de bâtiments spécifiques dédiés à la pratique encadrée, mais également d'aménagements extérieurs permettant la pratique libre, pour favoriser la découverte.

Une nouvelle passerelle (piétonne et cyclable) sur l'Isle fait aussi partie de l'idée de départ. Elle permettrait de créer un lien naturel du parc urbain vers la Voie verte et les activités sportives et culturelles développées juste de l'autre côté de la rivière : à la Filature de l'Isle, au Sans Réserve ou encore sur les stades. La globalité du projet de part et d'autre de l'Isle pourrait permettre d'y intégrer également des activités nautiques, si de nouvelles propositions émergeaient. Le quartier étant situé sur le territoire de la Politique de la ville, ce projet d'envergure devrait bénéficier d'une part importante de subventions.

À ce jour, la direction Mobilité, habitat et cohésion sociale du Grand Périgueux peaufine les premières bases avec la participation d'une quinzaine d'associations locales. Recensement des besoins, croisement des idées et étude de sites équivalents dans d'autres villes amèneront à une première phase de concertation avec la population d'ici le printemps 2016 pour mettre au point le programme du projet.

Éléments d'histoire... Début 1917, les Américains se sont installés dans deux camps près de Périgueux : à Chamiers et à Boulazac. Celui de Chamiers servait à la production d'obus. Après la guerre, une entreprise spécialisée dans la fabrication de poteaux en ciment s'est installée sur le site. En 1952, trois ans après la signature du Pacte Atlantique à New-York, les Américains sont de retour. Ils s'installent de nouveau à Chamiers avec un camp d'entraînement et de stockage des marchandises. Le camp est abandonné dans les années 60. L'armée a laissé peu à peu les vingt bâtiments se dégrader et a cédé l'ensemble en 1990. Le site appartient aujourd'hui au Grand Périgueux.



Premier hiver "test" : la chaufferie centrale au bois sera mise en service fin octobre ! Durant ces derniers mois, les travaux ont avancé dans les délais. Les éléments les plus imposants - la chaudière, le ballon de 20 m³, l'électro-filtre et la cheminée (photo ci-dessus) ont été déposés par grue. À noter que l'électro-filtre permet d'obtenir une performance de rejet de 20 mg de poussière de combustion, en-deçà des normes environnementales en vigueur qui imposent un taux maximum de 50 mg. Parallèlement, le réseau d'une longueur de 1,4 km a été réalisé pour raccorder les 300 logements et les bâtiments prévus (groupe scolaire, mairie, centre administratif, collège, église...).

Pour rappel, la chaufferie est réalisée dans le cadre d'une délégation de service public. Le coût est entièrement à la charge de l'entreprise retenue au terme de la procédure légale de consultation.

Rencontres publiques
Compte-rendu de mandat
Mercredi 9 décembre à 18h30
Salle du Conseil municipal

Un temps fort de la démocratie locale auquel tous les Colomniérois sont invités.



L'éco-lotissement Les Jardins de Bellevue a accueilli ses premiers habitants ! Treize lots sont vendus, sept sont réservés et huit maisons sont construites ou en cours de construction. Depuis début octobre, après consultation via un marché public, la municipalité a confié un mandat de vente au réseau Orpi pour dynamiser la commercialisation. Pour tout renseignement : services techniques, tél. 05.53.35.57.30 | p.touagne@coulounieix-chamiers.fr

L'actu du

CONSEIL DES SAGES

La commission Environnement vous rappelle quelques règles en matière d'entretien des haies... Les propriétaires ou locataires de jardins dont les haies longent des trottoirs ou voies piétonnes doivent assurer l'entretien de manière à ce qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique et tailler en limite de propriété. Il en est de même pour les haies situées à des carrefours. Lorsqu'elles masquent la visibilité, les haies doivent être rabattues. En cas d'accident (piéton, véhicule) où la largeur d'une haie en serait la cause indirecte, la responsabilité du propriétaire de la haie pourrait se voir engagée.

Contact : conseildessages.coulounieix@yahoo.fr

Démarche participative Arbres singuliers, arbres à remarquer

Arbres exceptionnels ou admirables, de nombreux arbres de la commune présentent des singularités par leur histoire, leur taille, leur longévité... Les Colomniérois, en experts de leur territoire, sont invités à répertorier ce patrimoine naturel exceptionnel.



Place Allende, les branches basses du Chamaecyparis ont marcotté, faisant de lui un arbre singulier en pleine ville.

Valoriser le patrimoine naturel est l'une des 80 actions définies par l'Agenda 21 de la commune (voir ci-dessous). Pour cela, la mairie, en lien avec l'association "Espaces vie nature", lance une opération de recensement des arbres singuliers. Les Colomniérois, fins connaisseurs de leur territoire, sont mis à contribution pour inventorier ces arbres, dans le but de les connaître.

Christian Pagniez, ex-arboriste grimpeur, et actuellement enseignant au lycée agricole de Coulounieix-Chamiers témoigne : "On passe trop souvent devant des arbres sans s'arrêter. Chacun d'eux a une histoire. Les vieux châtaigniers du Camp de César racontent que le site n'a pas toujours été une forêt. Ils transmettent l'histoire du pays... ils ont presque un pouvoir elfique". Il poursuit : "Le platane est souvent aperçu comme arbre porte-moignon. Bien heureusement, celui de l'école Eugène-Le-Roy a la place qu'il mérite. Et il est connu par plusieurs générations d'écoliers !" Intarissable défenseur des arbres, il incite les habitants à s'investir dans cette démarche participative. Chaque arbre singulier recensé sera caractérisé par une fiche. Ensuite, Francis Cortez, président de l'association "Espaces vie nature", aimerait diffuser les informations recueillies (sur le terrain, via les chemins de randonnée,...) et ainsi valoriser ce patrimoine inestimable.

Pour en savoir plus : www.coulounieix-chamiers.fr

Agenda 21

C'est lors du conseil municipal du 23 juin 2015 qu'a été adopté l'Agenda 21 territorial. Avec 80 actions à mener, il est le fruit de plusieurs mois de travail (cf *ma ville* n°86). Il vient compléter la charte d'éco-responsabilité, validée en 2012 et qui concerne les services municipaux.

Consommation Se faire livrer les produits du terroir

Envie de produits frais ou surgelés, issus de producteurs locaux mais pas le temps d'aller au marché ou de passer au magasin de producteurs ? Désormais, il suffit de faire sa commande sur le site internet Clicdsaveurs pour être livré dans un point relais "Village services".

"Qui aurait imaginé il y a dix ans acheter ses chaussures sur Internet ? Si cela fonctionne aujourd'hui pour l'habillement, la formule doit marcher pour les produits frais." De ce constat, Stéphane Roche a lancé au printemps son concept, afin d'amener au plus près du consommateur des produits du terroir, frais et surgelés. Sa PME de deux salariés est implantée à Chancelade, sur le site de Sodigel, dont il utilise les tournées pour assurer ses livraisons en camion réfrigéré.

Fédérer les partenaires

L'ambition de Clicdsaveurs est double : fédérer et dynamiser le commerce de proximité. Déjà, la PME s'approvisionne auprès d'une trentaine de producteurs en Dordogne. "Ensemble nous fixons un prix cohérent pour que

chacun s'y retrouve", avance le gérant.

Concernant la livraison, 30 commerçants répartis sur le département forment le réseau des points relais "Villages services". La PME leur installe gratuitement un congélateur et un réfrigérateur pour conserver les commandes avant leur retrait. Une borne interactive, depuis laquelle il est possible de passer commande est également installée.

Autre originalité : une quote-part du montant des achats est reversée à l'association choisie par le client, parmi la liste des partenaires - dont fait partie par exemple "Le théâtre de Menou".

La PME entend désormais faire décoller les ventes : "Il faut que le consommateur prenne confiance. Pour cela, nous nous engageons à être performant sur la qualité, le prix et le service." Une gamme bio sera lancée au dernier trimestre. D'ici à la fin de l'année, le catalogue devrait présenter plus de 1000 références.

Contact : www.clicdsaveurs.fr



Sur la commune, l'établissement "Au pont de la Cité" est un point-relais "Villages services".



J'ai souhaité une transparence totale sur la situation financière de notre commune. J'estime au nom des valeurs qui sont les miennes et de la représentation que je me fais de l'exercice de mon mandat, qu'il est de ma responsabilité et de mon éthique d'homme politique, de permettre à tous les Colomniérois de connaître précisément l'utilisation des deniers publics.

En effet, en votre qualité d'administrés, de citoyens, vous avez le droit d'accéder à toutes les informations municipales, tout particulièrement celles concernant le budget de la commune. C'est l'objectif du document qui vous est présenté. Vous allez constater les changements d'organisation, les économies réalisées par la municipalité pour contribuer à l'amélioration de notre situation financière.

Je sais les efforts très importants que vous réalisez financièrement quelle que soit votre situation, notamment pour vous acquitter du montant de l'impôt sur le foncier bâti. Je mesure les difficultés financières que cela peut provoquer dans bon nombre de vos foyers.

Je suis intimement convaincu qu'ensemble, administrés, agents municipaux et élus, nous saurons nous mobiliser pour trouver les énergies et les ressources nécessaires nous permettant de relever les importants défis auxquels nous sommes confrontés.

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers

Le point sur...

Budget 2015

1/ Retrouver une réelle marge de manœuvre à l'horizon 2017

Le budget 2015 a été élaboré avec la volonté d'améliorer la situation financière pour reconstituer les niveaux d'épargne et poursuivre le désendettement.

Pour 2015, il a été fixé l'objectif de reconstituer l'épargne à hauteur de 450 000 euros par rapport à 2014 et de se désendetter de 500 000 € par an. À cet objectif, s'ajoute la baisse des dotations de l'État qui représente 630 000 € pour notre collectivité entre 2014 et 2017, soit -186 000 € par an. L'addition de tous ces éléments réduit la marge de manœuvre financière de la ville.

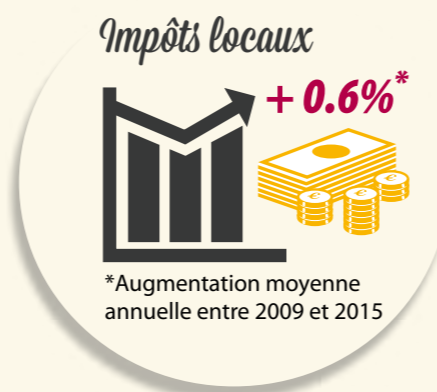
Pour restaurer ces équilibres budgétaires, la collectivité a pris à la fois, des mesures d'économies et de recettes afin de trouver 740 000 euros supplémentaires. Toutes ces mesures ont commencé à être mises en œuvre dès le 1^{er} septembre 2015.

• Objectifs du plan d'économie :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement des services par une baisse de crédits en moyenne de -10% (-180 000 euros)
- Réduire les dépenses du personnel : non remplacement systématique des départs à la retraite par une meilleure organisation des pôles et en visant de meilleures conditions de travail : pour 2015, non remplacement de 3 départs à la retraite (-38 694 euros), mutualisation de 2 emplois au Grand Périgueux (-50 000 euros), stabilisation du régime indemnitaire, nouveau contrat de prévoyance (-20 000 euros) et, baisse de -15% de la subvention au Comité des œuvres sociales (-10 444 euros)

• Investissement :

- La sélection des investissements en privilégiant l'entretien de la voirie et du patrimoine bâti.
- Le programme d'investissement pour 2015 est de 1,37 millions d'euros avec un recours à l'emprunt limité à 500 000 euros.



• Recherche de nouvelles ressources de financement :

- Hausse de la fiscalité (TF, TFNB, TH) de 3,2 %. Cette hausse génère un produit supplémentaire de 192 804 euros pour préserver les équilibres financiers.

.....
Depuis 2008 la municipalité a procédé à 2 hausses du taux communal des impôts, 2009 – 2015, ce qui fait une moyenne annuelle de + 0,6 %. Dans le même temps le coût de la vie ce qui est appelé inflation, augmentait de 1,2 %.

• Tarifs :

- > révision à la hausse des locations de salle et de matériel
- > création d'une régie de recette « culture » et tarification de certains spectacles culturels

L'ensemble des mesures détaillées ci-contre dans le plan d'économie sur les dépenses des pôles représente **82 843 € d'économies.**

En tenant compte des économies des services et des projections de dépenses sur les charges de personnel, les charges à caractère général et les charges financières, la prospective 2015 indique une économie de 485 436 €, ce qui représente 5,05 % du budget de fonctionnement voté en avril 2015.

L'objectif principal de ce plan d'économie est d'obtenir une amélioration de la Capacité d'Auto Financement nette.

Le point sur...

- 82 843 €
(économies réalisées en 2015)

Budget 2015

2/ Un plan d'économie par pôle

1 Pôle Technique et Urbanisme Environ 37 233 € d'économies

Les économies au niveau des Services techniques sont tributaires des niveaux de services demandés en réponse aux demandes de la population et de celles émanant des services municipaux (préparation, logistique, etc...).

10 % d'économies supplémentaires seront réalisées :

- carburant : 7 500 €
- entretien des voiries : 16 000 €
- terrains : 1 300 €
- bâtiment : 3 000 €
- entretien véhicule 3 600 €
- entretien divers : 1 000 €
- vêtements de travail : 1 600 €
- fournitures administratives : 2 400 €

2 Éducation, enfance, jeunesse, restauration Environ 25 486 € d'économies

- Redéploiement d'agents titulaires sur la pause méridienne :
- 2 agents administratifs du pôle Éducation, enfance, jeunesse
- 2 agents du service des sports
=> 5760 € d'économies (17 280 € / an)
- Redéploiement d'agents titulaires sur l'animation :
- Animatrice à la maison de l'enfance en soirée
=> 1 440 € d'économies (4 320 € / an)
- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles sur le temps d'activités périscolaires
=> 3 333 € d'économies (10 000 € / an)
- Fermeture de la maison de l'enfance à Pagot le mercredi après-midi => 1 080 € d'économies (3 240 € / an)
- Organisation des chauffeurs de bus
Formation d'un nouveau chauffeur (en provenance des Services Techniques) suite au départ en retraite d'un titulaire.
- Réduction d'une tournée du portage des repas à domicile due à la baisse des inscriptions.
=> 2 700 € d'économies (11 000 € / an)
- Substitution du bio à la restauration par des produits locaux (sauf pour les fruits)
=> 5 333 € d'économies (16 000 € / an)

3 Culture, Vie Associative et sportive, Jumelages Environ 9 900 € d'économies

Suppression de 2 animations estivales :

- Concours la Truffe : 4 000 €
- Sinfonia : 1 500 €

Mise en place d'une tarification :

- Concert Les Bobs se Lapointe : coût de la prestation 500 €, recette de 495 € avec entrée payante à 5 €.

Licences sportives :

- Alignement de l'enveloppe sur le nombre de demandes
=> 4 000 € d'économies

4 Social Environ 1 700 € d'économies

Budget animation : => 1 000 € d'économies

Carburant véhicule ccas : 500 €

5 Communication Environ 8 100 € d'économies

- Suppression de la lettre « agenda 21 » : 560 €
- Suppression des dictionnaires offerts aux CM2 : 1 500 €
- Suppression des annonces pages jaunes : 1 100 €
- Suppression des frais de formation : 350 €
- Baisse des frais de déplacement : 350 €
- Suppression du développement du site Internet : 1 918 €
- Suppression d'un numéro du bulletin municipal, agenda des manifestations et distribution : 2 379,75 €

Une charte de la démocratie participative

La municipalité a toujours affiché sa volonté de favoriser la participation des citoyens à la vie de la commune. En rappelant les objectifs et les moyens mis en œuvre, la charte de la démocratie participative entérine l'engagement des élus à prendre en compte la parole des Colomniérois.

Fruit d'un travail collectif avec le Conseil municipal, les commissions extra-municipales et les services de la mairie, cette charte de la démocratie participative recense l'ensemble des moyens mis en œuvre pour permettre aux Colomniérois de s'exprimer et prendre part à la vie de la cité. "Notre volonté est de permettre la participation permanente et constructive de nos concitoyens", souligne Dominique Attingré, conseillère municipale déléguée à la Vie démocratique. *Les habitants connaissent la commune, y vivent, y travaillent et ont forcément des choses à dire ! Leur participation donne du sens à nos décisions*". Prochainement soumise à l'approbation du Conseil municipal, la charte de la démocratie participative a pour objectif de définir les engagements pris pour le développement de la participation des citoyens. Elle sera ensuite disponible à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur coulounieix-chamiers.fr.

De l'information à la participation citoyenne

Les espaces d'information et de discussion disponibles pour tous les habitants varient selon les situations, les besoins, les attentes. Outre les supports d'information municipale accessibles à tous (bul-



letin municipal, site internet, affichage urbain...), les Colomniérois peuvent assister aux conseils municipaux dont toutes les séances sont publiques, tout comme aux comptes-rendus de mandat que le maire présente tous les semestres. Ils peuvent aussi formuler directement leurs demandes et/ou leurs propositions auprès des élus-référents (voir ci-dessous). S'agissant de s'impliquer davantage, les habitants ont à leur disposition plusieurs instances : les commissions extra-municipales ouvertes à tous, le Conseil des sages, le Conseil municipal enfants. Ce sont autant d'espaces d'échanges et de rencontres qui permettent à tous de s'exprimer et de participer à la vie de la commune. La ville vient aussi de mettre en place son premier Conseil citoyen (voir ci-contre). Par ailleurs, la municipalité soutient activement la vie associative qui recense pas moins de 15 associations de quartier ! À noter enfin que certains projets font l'objet de réunions publiques destinées à informer et recueillir l'avis des habitants. Tous les moyens mis en œuvre poursuivent un seul but : favoriser l'expression et l'engagement des habitants au service du "bien vivre ensemble".

RAPPEL : LES ÉLUS-RÉFÉRENTS, DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Depuis presque un an, des élus-référents ont été désignés : ils sont deux à trois conseillers sur chacun des huit secteurs définis et ont pour mission de relayer les demandes, les problématiques mais aussi les propositions des habitants auprès de la mairie et des services compétents. L'objectif est de favoriser des contacts rapides et directs entre les élus et la population, au service d'un dialogue ouvert. Prendre un rendez-vous est simple : il suffit d'appeler au numéro indiqué entre 9h et 12h, du lundi au vendredi.

✳ Secteur 1 : Mireille Bordes (06.75.52.67.50), Claude Deramchi (06.87.80.36.62), Jacques Leroy (06.86.13.78.69).

✳ Secteur 2 : Patrick Capot (06.74.72.43.33), Sandra Robin-Sacré (06.71.14.29.66), Myriam Husson (06.58.55.03.13).

✳ Secteur 3 : Jean-François Martineau (06.33.02.49.68), Janine Moreau (06.77.27.38.43).

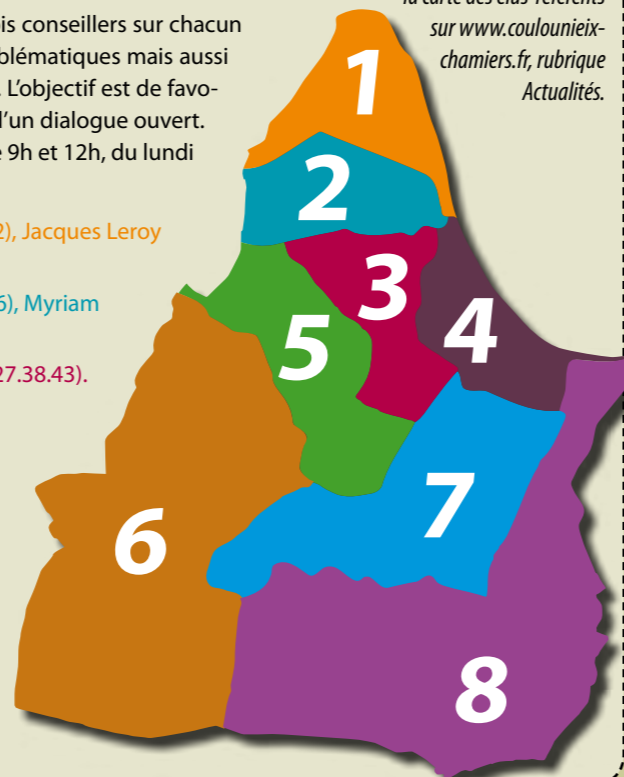
✳ Secteur 4 : Nadine Empinet-Merpillat (06.81.63.28.31), Francis Cortez (06.86.49.89.43), Nicole Rouffineau (06.77.28.15.23).

✳ Secteur 5 : François Crouzal (05.53.53.48.40), Hamid El Moueffak (06.73.82.73.98), Joëlle Contie (06.71.04.74.39).

✳ Secteur 6 : Jean-Pierre Cluzeau (06.16.70.71.96), Huguette Billat (06.75.81.19.42).

✳ Secteur 7 : Bernard Barbary (06.12.59.73.31), Philippe Valegeas (06.74.19.37.39).

✳ Secteur 8 : Dominique Attingré (05.53.53.24.27), Mustapha Bellebna (05.53.08.29.95), Nicole Klingner (05.53.03.77.52).



Retrouvez tout le détail de la carte des élus-référents sur www.coulounieix-chamiers.fr, rubrique Actualités.

Le Conseil citoyen est en marche

Mis en place dans le cadre de la Politique de la ville, le Conseil citoyen réunit 24 membres issus du quartier concerné, de l'avenue du Général-de-Gaulle au Bas-Chamiers. Cette toute nouvelle instance a pour vocation de stimuler et soutenir les initiatives citoyennes.

Contrairement aux autres espaces de participation des habitants qui existent sur la commune, la création des Conseils citoyens ne relève pas d'une volonté municipale mais d'une obligation légale (loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014). Loin d'être reçue comme une contrainte, cette disposition enrichit au contraire la démocratie participative inscrite dans le projet municipal. La constitution, les principes, les missions du Conseil citoyen sont déterminés par la loi. "Nous avons confié sa mise en place, son animation et la formation de ses membres au Centre social Saint-Exupéry", précise Mireille Bordes, adjointe en charge de la Politique de la ville et de l'habitat. De par son implantation au cœur du quartier concerné et la nature de ses missions, le centre social est tout à fait compétent pour accompagner le groupe dans ses missions".

Une composition représentative du quartier

En concertation avec la municipalité, le Grand Périgueux, la Préfecture et des représentants d'habitants avec l'Amicale des Locataires HLM, il a été décidé que le Conseil citoyen colomniérois serait composé de 24 personnes - 12 femmes et 12 hommes -, répartis en deux collèges. Le collège des habitants compte 12 personnes (50% d'habitants étant le minimum requis par la loi). Afin de tenir compte de la réalité du quartier, riche de la présence associative et d'une partie de la vie économique de la commune sur l'avenue du Général-de-Gaulle

et le boulevard Jean-Moulin, un second collège d'acteurs locaux a été constitué avec 12 personnes également, représentant les associations (8 membres), les professions libérales (1 membre) et les artisans, commerçants et entreprises (3 membres). Conformément à la réglementation, les membres du collège habitants ont été tirés au sort : il s'agit ainsi de garantir la représentation de l'ensemble de la population concernée, en toute objectivité.

Des missions à long terme

Le Conseil citoyen va participer pleinement à la réalisation des projets développés dans le cadre de la politique de la ville. Ses membres seront associés à toutes les instances institutionnelles de décision. Deux représentants des habitants ont déjà participé à une réunion de pilotage avec l'ensemble des acteurs le 2 octobre dernier. Mais ce Conseil citoyen sera avant tout un espace d'expression autour de la vie quotidienne du quartier. La pluralité des participants, doublée de leur expertise en tant qu'usagers, devrait enrichir le réservoir d'idées destinées à transformer durablement le quartier en termes d'aménagement, de services ou d'animations à développer. Le Conseil citoyen s'est réuni pour la première fois en octobre. "Il ne faut pas s'attendre à ce que des propositions émergent demain !", souligne Nils Fouchier, directeur du centre social Saint-Exupéry et animateur du groupe. Il y a d'abord un travail d'organisation interne à mettre en place pour nourrir efficacement le contrat de ville". L'heure est en effet à la prise de contact et l'appropriation des missions. Un règlement intérieur va être élaboré et des commissions de travail thématiques instaurées. "Le temps est un atout majeur pour élaborer des projets durables et pertinents : le contrat de ville arrivera à échéance en 2021. Cela nous laisse le temps de construire des projets sereinement", précise Nils Fouchier. Le Conseil citoyen est en marche !

ma ville suivra régulièrement ses travaux.



QUAND LES HABITANTS PARTICIPENT !

Apprendre les uns des autres

Bricoler, créer, jardiner, cuisiner, danser, coudre, fabriquer, réparer... Découvrir et faire découvrir... : le champ des possibles peut être sans limites si les Colomniérois participent massivement au Réseau d'échanges réciproques de savoirs lancé en septembre !

Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) existent dans de nombreuses villes en France. C'est à l'initiative de l'Université populaire en Périgord, en partenariat avec le Centre social Saint-Exupéry et une dizaine d'associations locales, que les Colomniérois ont désormais la possibilité de participer à ce système singulier d'échanges de savoirs et de savoirs-faire sans qu'il ne soit jamais question d'argent ! Tout repose sur le partage des compétences et des expériences de chacun. Précision d'importance : tous les savoirs se valent, il n'y a aucune hiérarchie. Ainsi, le RERS sera riche de propositions touchant à de multiples domaines. Quelques exemples : bricolage et vie pratique (restaurer un vieux meuble, fabriquer un recyclant, établir un budget familial...), couture et loisirs créatifs (adapter son maquillage, faire des tresses africaines, changer une fermeture éclair...), savoirs scolaires (réaliser un rapport de stage, prendre des notes, se débrouiller dans une langue étrangère...), savoirs culinaires (cuisiner sain et pas cher, faire des conserves...), savoirs sur la nature (tailler les arbres, jardiner sur son balcon...), informatique, photo et vidéo (faire un album avec internet, organiser sa boîte mail...)... La liste n'est pas exhaustive : il y aura autant de possibilités que de propositions formulées par les habitants.

Comment ça marche ?

Que vous souhaitiez apprendre à faire quelque chose ou transmettre votre savoir, la démarche est la même. Il suffit de déposer votre annonce au centre social Saint-Exupéry (les formulaires y sont à disposition) ou de vous inscrire directement sur www.rers24.org. Les offres et les demandes y sont affichées de manière anonyme. Une équipe de bénévoles, aidée de Justine Bastoux recrutée en service civique (cf p.12) pour la mise en route du réseau par l'Upop 24, gère l'ensemble des annonces et met en relation les offreurs et demandeurs. Les échanges pourront se dérouler entre deux personnes ou en groupe, sur une ou plusieurs séances, dans un espace public ou à domicile. Il n'y a pas de contrepartie financière : le RERS fait circuler gratuitement les savoirs. La notion de réciprocité repose sur ce fonctionnement en réseau dans lequel chacun donne et reçoit.

Le RERS 24 est mis en place dans le cadre de la Politique de la ville. Il concerne prioritairement les habitants du territoire concerné mais reste ouvert à tous. Associations partenaires : Amicale des Locataires HLM, École des parents et des éducateurs, FCPE, Flep, Paroles pour tous, Institut des musiques rock, Radios libres en Périgord, Rouletabille Théâtre.

Contacts :

RERS24, 07.83.18.13.17 | www.rers24.org
 Centre social Saint-Exupéry, 05.53.45.60.30
csc24.saintexupery@gmail.com
 Upop, contact@upop24.org



Justine Bastoux anime le Réseau d'échanges réciproques de savoirs installé dans le hall du centre social Saint-Exupéry.

Nouveau

Référendum d'initiative partagée : tout citoyen électeur peut soutenir une proposition de loi référendaire



Le référendum d'initiative partagée est inscrit dans la Constitution depuis sa révision en 2008. Ce dispositif (entré en vigueur en janvier 2015) prévoit la possibilité qu'un référendum soit organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des citoyens inscrits sur les listes électorales. Concrètement, si au moins 185 députés et/ou sénateurs déposent une proposition de loi référendaire, après vérification par le Conseil constitutionnel, celle-ci peut être soumise au soutien des électeurs. Trois moyens sont disponibles :

- l'électeur dépose son soutien sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr
 - s'il n'est pas équipé d'ordinateur, l'électeur peut déposer son soutien via le point d'accès installé à l'accueil de la mairie. Coulounieix-Chamiers a obligation d'installer cet équipement informatique dédié en tant que commune la plus peuplée du canton.
 - l'électeur peut déposer son soutien présenté sur papier en mairie : son soutien sera enregistré électroniquement par un agent municipal.
- Si toutes ces étapes sont franchies, la proposition de loi sera soumise au référendum.



Évènement

Salon
La Folie Chocolat
 28 et 29 novembre
 Château des Izards

La Folie Chocolat L'alliance vin et chocolat, prétexte à toutes les gourmandises

La 8^e édition du salon La Folie Chocolat se tiendra les 28 et 29 novembre. Autour des traditionnels stands et après le succès du thème "Cuisine et chocolat" en 2013, les chocolatiers et la municipalité ont choisi le thème du vin, dont les arômes et les saveurs présentent de nombreuses similitudes avec ceux du chocolat. Regards croisés entre un œnologue et un chocolatier.

Chocolatier, **Xavier Cauet** (ci-dessus) aime jouer avec les produits du terroir et en particulier le terroir périgourdin. Dans son laboratoire du Bugue, ce maître artisan recherche sans cesse l'harmonie entre les goûts et les saveurs. Il entend bien casser les codes et aller à l'encontre des idées reçues : "Quand on le récolte, le cacao n'est pas sucré. C'est avant tout une épice. Un nombre croissant de chefs cuisiniers l'incorporent d'ailleurs dans leurs sauces." Dans cet esprit, il a mis au point des ganaches dans lesquelles la fève cacaotée se mêle au parfum non moins subtil du cèpe ou du safran : "Je voulais avant tout rester dans le bon goût. Je comprends que ces alliances gustatives puissent surprendre voire déranger", avant d'avouer : "J'ai moi-même été étonné par le résultat".

Pour Xavier Cauet, le choix de la thématique "Vin et chocolat" en cette 8^e édition du Salon de Coulounieix-Chamiers relève de la même curiosité : "C'est à nous, professionnels du goût, d'amener le consommateur vers autre chose et de créer l'évènement. Même si cela est perçu comme un effet de mode, cela importe peu. Nous aurons éveillé l'intérêt et donc suscité le débat autour d'un instant convivial qu'est la dégustation de chocolat".

Subtilité, terroir, grand cru, cuvée, puissance aromatique,... selon le chocolatier, ce n'est pas un hasard si le vocabulaire utilisé pour le vin et le chocolat présentent de nombreuses correspondances. Seule une matière première de qualité associée au savoir-faire traditionnel et professionnel de toute une filière aboutit à ces deux produits d'exception que sont le vin et le chocolat. En les associant le temps d'un salon, la Folie Chocolat espère les faire (re)découvrir sous un autre jour. Avis aux curieux : rendez-vous sur les stands des chocolatiers pour découvrir les bonbons mis au point spécifiquement pour être dégustés avec un bon verre de Bergerac !

Œnologue, **Isabelle Roberty** (ci-contre) est avant tout curieuse des gens et de tout ce qui se mange ou se boit. Aussi, quand l'association "La Folie Chocolat" l'a contactée pour participer à la prochaine édition, elle n'a pas hésité une seconde : "Le chocolat et le vin sont très intéressants à faire déguster au grand public. Si les cours d'œnologie sont répandus, on pourrait imaginer développer ceux ayant trait au chocolat : définir l'origine d'un chocolat est au moins aussi complexe que celle d'un vin."

Aussi, pour initier au vocabulaire et à la méthode, l'école du vin "Muscadelle" d'Isabelle Roberty animera cinq ateliers pendant toute la durée du salon «La Folie Chocolat». Chaque atelier durera une heure et sera en accès libre à tout moment. Il s'articulera en trois temps : d'abord la dégustation de deux vins de Bergerac ayant des personnalités bien différenciées, puis celle de deux chocolats (bruts, de crus différents). Pour conclure, on associera les deux vins avec les chocolats et on pourra apprécier le travail du chocolatier qui a cherché à mettre en avant les qualités du chocolat et du vin.

"Lors de la dégustation, nous commençons par l'odorat, notre sens le moins utilisé, détaille Isabelle Roberty. Pour le chocolat, je le dispose dans des verres à dégustation où les participants essaient, les yeux fermés, de trouver les arômes qui se dégagent. Ensuite, on passe à l'aspect, la teinte, la brillance, qui vont donner des indications sur l'origine, la qualité et l'âge du chocolat. On a tendance à anticiper le goût à partir de l'odeur et de la couleur et en bouche, on est souvent surpris du décalage qui peut exister. Lors des ateliers, j'invite les participants à être plus attentifs à leur sens, à devenir plus curieux des goûts de leur quotidien. Les chocolats procurent des sensations similaires à celles du vin, le vocabulaire sera proche. Parmi elles, citons les notes de torréfaction, l'acidité ou la longueur en bouche", relève l'œnologue. À partir de toutes ces pistes d'exploration, c'est au tour des participants de trouver les alliances vin-chocolat les plus en adéquation avec leur ressenti !



Infos

Salon La Folie Chocolat, les 28 et 29 novembre, de 10h à 18h au château des Izards. Entrée gratuite.

Démonstrations et dégustations sur les stands des chocolatiers, expositions, conférences, contes... Ateliers vin et chocolat, le 28/11 à 14h et 16h et le 29/11 à 11h, 14h, et 16h.

Programme complet sur www.coulounieix-chamiers.fr

Contacts :

- Pôle Culture, vie associative et sportive, 05.53.54.73.29
culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr
- Association La Folie Chocolat, 05.53.53.26.57

Service civique Un engagement volontaire, des valeurs communes

Le service civique permet aux associations et collectivités de développer leurs projets, tout en mettant un pied à l'étrier de jeunes de 16 à 25 ans. Retour d'expérience avec les sections football et handball du COCC, All boards family ou l'UPOP (cf p.10) qui bénéficient de ce dispositif national aidé.

Depuis juin dernier, Philippe Gory, responsable du COCC football, a profité de ce cadre pour engager deux jeunes. "Nous avons envie d'apporter une dimension civique et citoyenne à la formation sportive. Au-delà de l'école de foot, le club sportif se doit de véhiculer les valeurs de respect, générosité et engagement." Chaque jeune s'est donc vu confier une mission spécifique. Virginia Santax est chargée de recenser les archives du club, en vue des 40 ans qui seront célébrés en 2018. L'objectif est d'exprimer et de valoriser la mémoire collective auprès des membres de l'association, des parents et des anciens, en associant les enfants avant les entraînements. "Nous n'oublions pas que le club est né dans la cité HLM. L'intégralité du projet sera donc mis en lien avec ce territoire. Nous envisageons par exemple des entraînements qui pourraient avoir lieu au cœur de la cité Auriol."

Le second emploi civique du COCC football, Florian Collinet, est chargé de mener des actions de santé avec les enfants en lien avec la pratique sportive : s'hydrater pour jouer, préserver son capital santé, se préparer, se méfier des pratiques addictives,..."Nous avons sélectionné ces deux jeunes parmi nos bénévoles. C'est une façon de les remercier, de les valoriser et de leur donner un coup de pouce sur le plan professionnel", ajoute Philippe Gory.

Une chance pour le jeune et l'association

Jérôme Masson poursuit le même raisonnement. En juillet, il a accueilli Benoit Halet, 5^e jeune consécutif à entrer comme service civique au sein de l'association All boards family : "Sans le financement dont bénéficie ce dispositif, nous n'aurions pas les moyens d'embaucher. Or, l'association a besoin de quelqu'un pour assurer l'accueil et l'entretien du Hangar. Confier cette mission à un de nos bénévoles nous permet de les aider à se lancer. Certains d'entre eux ont décroché du système éducatif. Dans le cadre du service civique, ils sont formés aux gestes de premiers secours et ceux qui le souhaitent peuvent passer le Brevet d'initiateur fédéral (BIF) en skate" avant de conclure : "Cela contribue à pérenniser le bénévolat, et ainsi l'association."

Benoit Halet acquiesce. À 22 ans, ce jeune métallier-serrurier, diplômé d'un BTS construction métallique, n'arrivait pas à trouver un emploi. Aussi, quand Jérôme Masson lui a proposé de signer un contrat "service civique", il a immédiatement accepté : "C'était une vraie chance d'intégrer l'univers du street et de bénéficier de l'accompagnement d'un



Benoit Halet est ravi de poursuivre sa mission au sein d'un univers qu'il connaît bien.

tuteur. Et si mon objectif premier était d'économiser afin de me payer mon permis voiture, j'ai déjà gagné bien plus, puisque je me suis découvert une vocation pour travailler avec les enfants !"

Adeline Arnaudeau, au sein de la section handball du COCC, bénéficie de l'appui d'Alex Van Houtte et Hugo Fritsch depuis le 1^{er} octobre et ce, pour 8 mois. Ces deux jeunes licenciés sont chargés pour l'un de développer les valeurs de solidarité, partage et de mutualisation dans et autour du club ; et pour le second de favoriser la relation parents-enfants par les activités sportives et extra-sportives. "Nous, bénévoles, avons souvent beaucoup d'idées mais pas assez de temps pour les mettre en place. À nous d'expliquer à ces jeunes comment monter des projets et trouver des partenaires pour qu'ils fassent découvrir notre sport et ainsi trouver de nouveaux licenciés. C'est une démarche gagnante pour tous."

Contacts :

- **All boards family** : Jérôme Masson, 06.13.84.71.46
alboards@gmail.com
- **COCC football** : Philippe Gory, 06.30.80.20.48
gory.philippe@neuf.fr
- **COCC hand** : Adeline Arnaudeau, 06.89.42.79.41
adeline.arnaudeau@hotmail.fr

Un dispositif apprécié

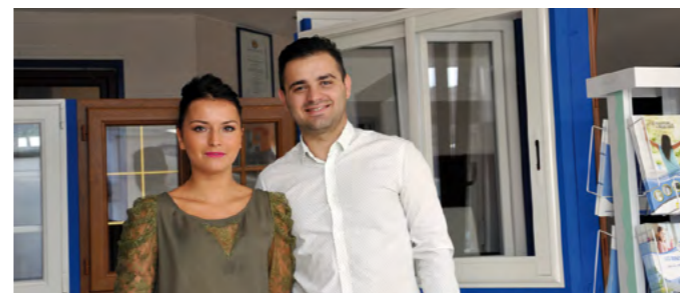
Depuis le lancement, plus de 85 000 jeunes se sont engagés en service civique, dont une centaine en Dordogne rien que sur l'année dernière.

C'est à l'occasion de la rencontre départementale de l'engagement des jeunes, organisée par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) le 21 octobre, qu'ont été célébrés en Dordogne les cinq ans de la mise en place du service civique.

Plus qu'une politique publique pour la jeunesse, ce dispositif est une politique publique pour tous, porteuse d'un vivre ensemble positif et régénéré. Avec pour objectif de renforcer la cohésion sociale et la mixité sociale, il permet à tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager dans une action au service de l'intérêt général. La mission est indemnisée 547 € net par mois, dont 80 % sont pris en charge par l'État. Créé en 2010 et soutenu par un large consensus politique, il a vu s'engager en France 85 000 jeunes de tous horizons (social, scolaire ou géographique), pour plus de 81,5 millions d'heures à participer à un projet collectif dans des domaines aussi variés que la solidarité, le sport, l'éducation, la culture, les loisirs, l'environnement, l'international... En Dordogne, une centaine de jeunes se sont engagés en service civique l'an dernier.

Bienvenue à

REPRISE Plein jour a ré-ouvert



Justine et Mali Sentiliano ont repris ce printemps la gérance de l'enseigne Plein Jour. Le jeune homme avait été salarié de l'entreprise voilà quatre ans, avant de se mettre à son compte sur Périgueux. Il met aujourd'hui à profit ces expériences au sein de l'enseigne, implantée depuis une dizaine d'années sur la commune.

Le magasin propose des menuiseries (fenêtres, volets, portails, stores de terrasse,...) en PVC, bois ou alu, fabriquées dans l'usine Plein Jour, située dans le nord de la France. Sa gamme comprend aussi l'isolation (bardages extérieurs, combles) et le chauffage (chauffe-eau, pompes à chaleur,...). L'offre de services s'étend de l'installation au suivi, jusqu'à l'entretien. Déjà, le couple envisage d'embaucher deux commerciaux cet automne et espère pouvoir compléter l'équipe d'ici la fin d'année.

Plein jour, 37 avenue du Général-de-Gaulle
05.53.05.24.24 | 06.78.78.42.59 | www.pleinjour.fr
• Vos autres entreprises de menuiseries sur la commune :
Menuiserie Raynal : 05.53.04.20.75 / Miroiterie 2000 : 05.53.35.13.15
• Vos autres entreprises de chauffage sur la commune :
Pro énergie : 06.70.00.10.13 / Rénov'24 : 06.75.39.45.56
REP 24 : 05.53.53.12.32 / Solution technique 24 : 06.95.95.24.24.58
Torrent Dominique : 05.53.09.71.75

TRANSFERT DV Log



Le grossiste en matériels pour coiffeurs Di Visco Group, basé en région lyonnaise, a installé son dépôt logistique 17 rue Louis-Blériot (site occupé jusqu'alors par l'entreprise Coopéré). C'est par cette plateforme de 1800 m² que transitent casques, fers à lisser, colorations et autres shampoings, à destination de la France et de l'international (Taïwan, Arabie Saoudite).

DV Log, 06.80.88.72.22

CRÉATION Roc-Eclerc



Un établissement de pompes funèbres s'est installé en juin sur la commune.

À sa tête, Hélène Delanoue et Cécile Bernard, les gérantes associées, accompagnent les familles touchées par un deuil. "Notre souhait est d'être présentes au mieux auprès de nos clients. C'est pourquoi celle qui reçoit la famille l'accompagne ensuite tout au long des funérailles et jusqu'aux démarches administratives". Elles ajoutent : "C'est souvent à ce moment-là que le plus difficile reste à faire. Nous restons à l'écoute, avec des formules d'accompagnement pour les familles qui le souhaitent."

Une gamme étendue

En sus de leur cœur de métier, Cécile et Hélène posent les monuments et vendent des articles funéraires et des contrats obsèques. Nouvelles venues sur l'agglomération, elles ont choisi d'être franchisées sous l'enseigne nationale Roc Eclerc : "Nous bénéficions d'un nom reconnu et d'une gamme de produits abordables, tout en ayant notre propre gamme." Hélène complète : "Pour les familles dispersées géographiquement,

Roc Eclerc,

57 avenue du général de Gaulle | 09.81.65.56.76
bernard.delanoue.pf@gmail.com | www.roc-eclerc-perigueux.fr

L'actu de

L'AICC (ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEUX-CHAMIERES)

La rentrée professionnelle reste plus que jamais placée sous le signe du projet de développement de notre commune. Nous nous sentons concernés par la nouvelle politique de la ville et souhaitons jouer notre rôle dans ce domaine. Une réunion de développement de notre association aura lieu **mercredi 4 novembre** au château des Izards.

Nous espérons qu'un grand nombre d'artisans, commerçants et professionnels libéraux puissent se libérer pour assister à cette réunion. Ensemble construisons notre avenir professionnel.

Contact : boucherie-steinmetz@orange.fr

maillage

Rétrospective



1 Un été en musique !

Une sympathique journée "La voie verte en musique" clôturée par un bal traditionnel aux Izards le 20 juin, un joyeux concert en plein air avec l'Orchestre des Deux Vallées le lendemain, tout le talent des artistes du festival Più di Voce au service du Barbier de Séville le 23 juillet et enfin un superbe spectacle hommage des Bob se Lapointe le 27 août : l'été colomniérois a été musical !

2 Des expositions éclectiques aux Izards

En juillet, les visiteurs ont pu découvrir l'histoire de la cartographie en Périgord. Après une brève pause estivale, c'est Art.No qui a rouvert la saison avec ses lumineuses peintures abstraites. La famille Frénaud a ensuite proposé une exposition riche des talents de ses cinq membres, avec peintures, collages ou encore créations d'objets. Ce mois d'octobre a accueilli les toiles de Pierre Guéneau sur le thème de la mer.

3 Mimos - 29 juillet

Avec un spectacle en forme d'hymne au bonheur, à l'optimisme et à la beauté intitulé "Iceberg", Mimos a une nouvelle fois conquis une foule de spectateurs.

4 Printemps au Proche-Orient - 6 juin

Le succès du ciné-barbecue organisé aux Izards dans le cadre du festival Printemps au Proche-Orient ne s'est pas démenti : le site a accueilli le public en début de soirée autour des bonnes odeurs de grillades dans une ambiance conviviale, jusqu'à la projection du film saoudien Wadjda.

5 Une belle saison artistique à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas

Été réussi pour l'accueil de loisirs Jean-Sigalas ! Environ 100 enfants l'ont fréquenté au mois de juillet et 80 enfants sur le mois d'août. Le thème des "Arts" a rythmé les deux mois avec de beaux projets et des moments forts, notamment avec les familles autour de petits-déjeuners et de spectacles.

6 Parvis Marwann Barghouti - 27 juin

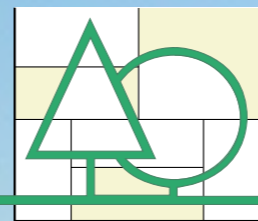
L'esplanade des Izards est devenue officiellement "parvis Marwann Barghouti" en soutien au député palestinien retenu prisonnier par l'armée israélienne depuis 13 ans. La municipalité souhaite ainsi apporter sa contribution à la recherche d'une solution de paix au Proche-Orient.

7 Une journée avec Latifa Ibn Ziaten - 4 septembre

Beaucoup d'émotions ont entouré la venue de Latifa Ibn Ziaten, mère de la première victime de Mohamed Mehra, qui milite avec sa fondation "Imad pour la jeunesse et la paix" en faveur de la laïcité et la citoyenneté. Elle a rencontré les élèves du collège Jean-Moulin puis les professionnels qui interviennent auprès des jeunes.

8 Les Olympiades - 8, 9 et 11 juin

La fin d'année scolaire a été sportive pour les écoliers ! Des rencontres inter-classes organisées au stade Pareau sont l'occasion de clôturer les cycles proposés par les éducateurs sportifs municipaux, selon un programme qui vise à participer au développement des capacités des enfants et à leur épanouissement.



EURL **JAROUSSE ET FILS**
PARCS ET JARDINS

Tél. 05 53 04 63 60



"Maison Neuve"
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC
Fax 05 53 04 08 30
E-mail : jaroussie.et.fils@wanadoo.fr



SOVRA

Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Ventes neufs et occasions



72, 74, Avenue du Général-de-Gaulle - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
Tél : 05 53 08 31 02 - Email : sarl-sovra@wanadoo.fr

PAUTARD Loisirs **TOP ACCESSOIRES**

ADRIA Carthago Challenger PILOTE CARAVELAIR idylcar

CAMPING-CARS - CARAVANES - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
131, avenue du Général-de-Gaulle - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
Tél. 05 53 53 17 97 - Fax 05 53 53 32 42 - www.pautard-loisirs.com

Boucherie - Charcuterie
PLATS CUISINES - TRAITEUR

Conserves Artisanales Fabrication Maison

Tiphelle & Christian
STEINMETZ

45 bis, avenue du Général-de-Gaulle - 24660 Coulounieix-Chamiers
05 53 53 21 76

imprimerie BORDAS

Création et Impression
Prospectus • Plaquettes • Brochures
Affiches • Têtes de lettre

Avenue Churchill - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
Tél. **05 53 06 82 82**
Fax 05 53 06 82 89 - Courriel : imprimerie.bordas@wanadoo.fr

SAS **Gaume-Energies** Aubry Delalu devient

Pompe à chaleur
Aérothermie, Géothermie

Climatisation
Split, Gainable

Chauffage
Bois, Fioul, Gaz

PROFESSIONNEL CERTIFIÉ

Plomberie, Sanitaire

• Contrat entretien toutes énergies, Dépannage, S.A.V

05 53 54 11 37 | Z.I. La Borie
24110 ST ASTIER

Santé

Une mutuelle pour tous

Le CCAS a signé une convention avec l'association Actiom. Objectif : s'inscrire dans le dispositif "Ma commune, ma santé" pour permettre à tous les Colomniérois d'accéder à une mutuelle à un tarif attractif.

Aujourd'hui, de nombreux citoyens n'ont plus accès à une couverture de frais de santé ou font l'économie d'une mutuelle par manque de moyens financiers. Pour répondre à cette problématique, l'association Actiom a mis en place un dispositif de complémentaire santé appelé « Ma commune, ma santé ». Il s'agit de proposer des solutions mutualisées : négociées à l'échelle nationale, ces solutions se traduisent par des offres performantes à des tarifs attractifs.

Un système avantageux accessible à tous

"Les élus colomniérois ont souhaité souscrire à ce système avantageux, avec la volonté d'agir en faveur de l'accès aux soins de santé pour tous", explique Claude Deramchi, adjointe chargée de l'Action sociale, des personnes âgées et de l'accessibilité. Tous les Colomniérois peuvent adhérer s'ils le souhaitent à une mutuelle complémentaire santé à des tarifs négociés, permettant de réaliser jusqu'à 30% d'économie selon les cas. Les formules proposées sont adaptées aux besoins de chacun, selon trois niveaux de garanties (économie, sécurité, confort) et en fonction de la situation familiale (personne seule, couple, famille). Le service est ouvert à tous, sans sélection médicale : salariés, retraités, demandeurs d'emploi, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs, exploitants agricoles.

Seniors

Repas partagés : nouveau service de transport

La convivialité des "Repas partagés" organisés depuis deux ans pour les seniors n'est plus à démontrer ! Nouveau : un service de transport est désormais proposé.

Tous les mercredis midi, "la marmite enchantée" (cuisine centrale municipale) accueille une dizaine de personnes âgées venue partager leur repas dans une salle qui leur est dédiée. Un peu comme au restaurant, chacun s'installe, discute, plaisante, prend des nouvelles des uns et des autres, autour du déjeuner préparé par le service de restauration scolaire.

Initiés par le Comité Mieux Vivre Ensemble, les "Repas partagés" ont pour objectif de permettre aux personnes âgées de réduire un peu la solitude parfois ressentie. L'initiative a conquis un public de personnes retraitées qui aiment sortir de chez elles et rencontrer du monde ! Les "Repas partagés" sont organisés par le CCAS, l'ACADVS, le centre social Saint-Exupéry et le service restauration du pôle Éducation, enfance, jeunesse de la mairie. À tour de rôle, ces partenaires animent chaque rendez-vous hebdomadaire. Depuis le printemps dernier, l'action s'est développée avec un service de transport pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules. Une auxiliaire de vie de l'ACADVS passe les prendre à domicile avant le repas et les raccompagne ensuite, pour un tarif modique.

En pratique : tous les mercredis sauf pendant les petites vacances scolaires | inscription obligatoire auprès du CCAS le mardi avant midi au 05.53.35.57.50 | tarif repas : selon les revenus (7,42 € maximum) | tarif transport : 3,36 € l'aller-retour.



Jean-Pierre Roussarie, le maire et président du CCAS, et Renaud Berezowski, le président et co-fondateur d'Actiom, ont signé la convention de partenariat lors de la réunion publique d'information du 30 septembre.

Des permanences hebdomadaires

Depuis le 1^{er} octobre, l'association Actiom tient des permanences tous les jeudis de 8h30 à 12h, dans les locaux du CCAS (rue Venta de Baños). Ces permanences sont hebdomadaires jusqu'au 31 décembre prochain (elles seront ensuite mensuelles). L'objectif est de recevoir dans les meilleures conditions tous les habitants qui souhaitent se renseigner - pour une adhésion ou même pour comparer ses cotisations et garanties actuelles - et de les accompagner dans leurs démarches.

Contact : CCAS, 05.53.35.57.50 | social@coulounieix-chamiers.fr

Actiom est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi 1901. Elle agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Elle est reconnue par l'Association des maires de France. À ce jour, près de 500 communes françaises sont partenaires du dispositif "Ma commune, ma santé".

Plus d'informations : www.macommunemasante.org

Infos

Face à la crise humanitaire que connaissent les réfugiés politiques syriens, le maire Jean-Pierre Roussarie a décidé au nom des valeurs républicaines qui sont les siennes et qu'il a toujours défendues, en premier lieu les droits de l'homme, le respect et la dignité du genre humain, que la mairie apporte sa modeste contribution pour accompagner et aider au mieux les réfugiés syriens accueillis sur le territoire français.

En accord avec le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) et l'Association France Terre d'asile, les services du CCAS pourront accompagner sur le plan administratif les réfugiés accueillis par l'association.

Pour le maire, il était absolument hors de question que la commune reste impassible face à ce drame terrible qui frappe des femmes, des hommes et des enfants.

Détente

Vers l'épanouissement de tous

Au sein de l'association "La pose inattendue", la sophrologue Virginie Mazin entend favoriser le bien-être de chacun. Une pratique à la portée de tous, en plein développement.

La sophrologie est une science qui étudie la conscience à partir d'exercices pratiques de détente et de respiration. Installée sur la commune au sein de l'association colomniéroise "La pose inattendue", Virginie Mazin est sophrologue, un métier reconnu depuis 2013 et qui nécessite quatre ans d'études. Elle explique : "Au-delà de la simple relaxation, mon rôle est d'accompagner chacun, de 6 à 95 ans, pour qu'il soit autonome dans sa pratique. L'ensemble des techniques utilisées développe la prise de conscience de son corps et de son esprit, qui marchent ensemble." L'intention finale est de retrouver bien-être et épanouissement.

Virginie Mazin intervient lors des séances d'aide à la scolarité du centre social Saint-Exupéry. Elle offre un moment de relaxation bienvenu après les devoirs. Elle a également animé pour les écoliers des séances de TAP (Temps d'activités périscolaires) et pour les adolescents, des sessions découverte, pendant M'T Vac (photo ci-dessus). En séance individuelle ou de groupe, elle accompagne aussi les adultes, dont des sportifs de haut niveau, des enseignants, des personnes en préparation d'examen ou qui traversent un moment difficile...

Contact : association La pose inattendue, 06.15.53.01.18 | virginiemazin@gmail.com



Cyclisme

Un parcours VTT renouvelé

Pour la première fois depuis sa création, la randonnée VTT organisée au matin du cyclo-cross des Crouchaux suivra un nouveau parcours. Une journée sous le signe du sport nature, à ne pas manquer dimanche 20 décembre !

Évènement atypique par sa place dans le calendrier sportif, le cyclo-cross national des Crouchaux attire un nombre croissant d'amateurs d'adrénaline en saison hivernale. Afin de continuer sur cette lancée, l'organisation conjointe Entente cycliste Trélissac Coulounieix 24 (ECTC 24) et mairie de Coulounieix-Chamiers a préparé un nouveau parcours pour la randonnée VTT. Dimanche 20 décembre à 9h, les vététistes s'élanceront de Coulounieix en direction de Notre-Dame-Sanilhac, Église-Neuve-de-Vergt, Vergt, Creyssensac-et-Pissot, Chalagnac, Saint-Paul-de-Serre et Coursac, pour un circuit de 38 km (sous réserve d'autorisation d'utilisation des chemins). Avec 861 m de dénivelé positif, cette randonnée s'adresse plutôt aux pratiquants aguerris. Un second circuit, long d'une vingtaine de kilomètres et moins technique, est en cours de réflexion pour des pratiquants plus occasionnels. L'an dernier, ils étaient plus d'une centaine à avoir bravé le froid et la boue, pour le plaisir de se dépasser !

Cette journée dédiée au vélo se poursuivra par les épreuves de prologue des jeunes (minimes, cadets et juniors), avant le moment-phare qu'est le cyclo-cross national et professionnel. Le public, toujours fidèle, est attendu très nombreux pour cette 9^e édition.

Contacts : Pôle Culture, vie associative et sportive, 05.53.35.10.70, sport@coulounieix-chamiers.fr | ECTC 24 : 05.53.08.98.51, cyclesmazeau@wanadoo.fr

Un service de navette gratuite sera assuré pour accéder au site. Retrouvez les informations sur www.coulounieix-chamiers.fr



Commémoration

La musique, en 2^e hommage

La première manifestation organisée en 2014 par le COCE, avait été très suivie.

Les temps forts organisés l'an dernier pendant 15 jours sur la commune pour marquer le début des commémorations du centenaire de la guerre de 1914-1918 ont rencontré un vrai succès auprès de la population, et même au-delà. Sur cette lancée, le Comité d'organisation a choisi cette année le thème de la comédie musicale avec un fil conducteur théâtral pour continuer son hommage aux Anciens de la Grande guerre.

L'association organise samedi 14 novembre une soirée-cabaret, au cours de laquelle la Société musicale de Ribérac interprétera des chansons des années 1900 à 1920.

Les plus belles pages musicales de cette époque dramatique et glorieuse sont aussi bien constituées de chants oubliés, que l'orchestre fera revivre le temps d'une soirée, que des classiques, plus intemporels, qui font partie du patrimoine national. Plus de 1500 chansons furent composées entre 1914 et 1919 : on chantait et on jouait à l'arrière comme au front. Faire sortir ces chants de leur retraite est une belle façon de libérer les énergies qui, il y a 100 ans, les ont produites, sur le papier où elles furent transcrites, comme dans l'air où des voix les chantèrent. Honneur, amour, envie de vivre, absence, autant de thèmes abordés et qui rappellent le sacrifice consenti par toute une génération d'hommes et de femmes.

Avec cette soirée-cabaret, le Coce perpétue la tradition orale et populaire, si caractéristique de cette époque. Pour agrémente la soirée et se replonger au début du siècle dernier, ceux qui le souhaitent peuvent venir en costumes d'époque !

En pratique : Soirée-cabaret, samedi 14 novembre, à 20h30 au centre Gérard-Philippe. Entrée gratuite, sur réservation.

De 8h à 18h, exposition d'affiches et photos de l'époque.

Contact : COCE 14-18, 06.89.16.08.33, 05.53.09.68.03 | sergelefeuvre24@orange.fr

ASPTT Lutte Six jeunes aux Championnats de France

Depuis 15 ans, la section Lutte de l'ASPTT Grand Périgueux s'illustre à chaque saison par ses résultats au niveau régional, national et international. Zoom sur cette école où les entraînements reposent sur une valeur essentielle : le respect.

Cette saison 2014-2015 a de nouveau été couronnée de succès pour les jeunes lutteurs de l'ASPTT. Trois garçons et trois filles se sont en effet qualifiés en régional, puis interrégional avant de participer aux Championnats de France minimes et cadets, avec des résultats impressionnants : trois médailles de bronze pour Coralie Lamouroux, Juliette Capot et Réda Mouhamoussa, une médaille d'argent pour Murad Qurbanov et le titre de champion de France pour Mehdy Coquène ! Du haut de ses 15 ans, sélectionné par l'équipe de France, Mehdy a ensuite participé à un stage et une compétition internationale en Allemagne : sa 2^e place l'a qualifié pour les Championnats d'Europe organisés en Serbie, où il a terminé 8^e. Un très bon résultat, d'autant plus qu'il est surclassé et donc le plus jeune dans sa catégorie ! On imagine aisément que ces résultats ne s'obtiennent qu'au prix d'efforts intenses et d'entraînements rigoureux. Depuis une quinzaine d'années, c'est sous la houlette de Lætitia Mazières que les jeunes pratiquent la discipline. Elle a elle-même un parcours de compétitrice en niveau national. "Tout mener de front faisait trop à un moment donné ! J'ai opté pour l'école de lutte, par envie de transmettre mon savoir



Depuis la reprise de la saison, les entraînements sont assurés par Lætitia Mazières et aussi les lutteurs Yosef (diplômé animateur) et Alexandre (en formation animateur) aux enfants", indique-t-elle. Réputée sévère mais juste, elle ne regrette pas son choix. "La section compte une dizaine de nationalités différentes. C'est assez rare et c'est une vraie richesse. La lutte nécessite d'aller au-delà de soi, de sa culture, de sa religion, de ses opinions. Ce côté multiculturel du groupe renforce une valeur essentielle à la pratique de la lutte, et dans la vie en général : le respect". Gageons que la saison qui s'ouvre amènera de nouveau son lot de médailles aux compétiteurs !

En pratique : la section lutte accueille les enfants de 3 à 6 ans avec le **Baby Lutte** (jeux d'opposition, motricité,...), les enfants scolarisés du CP à la 5^e avec l'**École de lutte**, ainsi que les **juniors, adultes et seniors** pour l'entraînement à la compétition ou une pratique de loisirs.

Contact : ASPTT Grand Périgueux, 05.53.05.17.50
grand-perigueux@asptt.com

Body fitness Une colomniéroise championne de France !

Cynthia Paul a décroché le titre de championne de France de body fitness. Gérante de l'institut de beauté Cynthia (av. de Gaulle), elle affiche un parcours étonnant !



Maman de deux enfants, Cynthia Paul est championne de France 2015 des moins d'1,58 m.

Ancienne gymnaste, Cynthia Paul a pratiqué de nombreux sports. En 2009, désireuse de prendre soin de son corps après ses deux maternités, elle décide d'essayer la musculation... Une pratique qui lui fait prendre conscience qu'elle a toujours été attirée par les physiques athlétiques ! Constatant les résultats rapides que procurent l'entraînement combiné à une bonne hygiène alimentaire, elle se lance dans la compétition. En 2011, elle concourt dans la catégorie "bikini" mais celle-ci ne lui correspond pas car elle exige d'être trop musclée. Elle passe alors en catégorie "fitness" : elle sera vice-championne de France en 2012, puis 3^e aux Championnats du monde et 5^e à Miss Univers en 2013. Lassée des chorégraphies demandées dans cette catégorie, elle s'accorde une année de travail pour se présenter en catégorie "body fitness" en avril dernier. Un pari gagnant : elle est sacrée championne de France !

Alors même que l'on ne soupçonne pas son activité lorsqu'elle est en "tenue de ville", Cynthia Paul en a pourtant presque fait un art de vivre ! Loin d'être découragée par la rudesse des périodes de préparation (entraînements 6 jours sur 7 et régime alimentaire draconien pour faire fondre les graisses et "dessiner" les muscles), elle a intégré une hygiène de vie stricte en permanence, ne s'accordant qu'un seul repas plaisir par semaine. "C'est un sport difficile car c'est la recherche de la perfection... et la perfection n'existe pas !", reconnaît Cynthia Paul. "Je regrette cependant que la pratique féminine soit méconnue et décriée. Ce sport souffre de préjugés alors que sans aller nécessairement jusqu'à la compétition, il permet de transformer rapidement son physique sur la base d'une hygiène de vie saine". Au-delà de ses objectifs personnels, sa volonté est aussi là : inciter les femmes à pratiquer ce sport qui peut permettre de trouver un bien-être.

En bref

► **BOURSE AUX JOUETS :** la 8^e édition organisée par le collectif des associations de Pagot aura lieu samedi 7 novembre, au centre social Saint-Exupéry (salle de la Pagode), de 10h à 17h. Contact : Ludogénération, 07.81.38.39.52 ► **ABF LABELLISÉE !** All Boards Family a obtenu le label "école française de skateboard" de la Fédération Française de Rollers-Sports. Les cours de skateboard (découverte, initiation, perfectionnement) se déroulent au Hangar, av. du G^{al}-de-Gaulle. À noter que Shani Bru, licenciée à ABF, a été sacrée championne de France de Skateboard 2015... Félicitations ! ABF : 06.13.84.71.46 | www.allboards.fr ► **GUIDE DES ASSOCIATIONS :** loisirs, sport, détente, solidarité, culture, vie de quartier... retrouvez toutes les infos pratiques dans la nouvelle version du Guide des associations, disponible à l'accueil de la mairie ! Consultez aussi l'annuaire sur coulounieix-chamiers.fr ► **LE COMITÉ DES FÊTES** recherche des bénévoles pour participer à ses animations (chars, fêtes, escargolade, marchés de nuit...). Contact : 06.07.64.86.91

Majorité municipale

Groupe "Socialistes et Apparentés"

La rentrée scolaire de nos enfants s'est déroulée dans de bonnes conditions. C'est une bonne satisfaction car c'est un domaine important. En effet, malgré la baisse des dotations financières de l'État, il a été décidé d'assurer la continuité des services publics vitaux et des politiques de proximité. Cela nécessite naturellement un effort accru, notamment d'importantes économies, pour assurer un équilibre du budget communal. Le groupe soutient qu'un niveau d'accompagnement des besoins de nos concitoyens est nécessaire à la cohésion communale et au bien vivre ensemble et que c'est autour de ces valeurs de solidarité et d'équité dans l'accès aux biens et aux services que doit se construire l'avenir de notre cité, malgré un potentiel fiscal limité. Cette solidarité de proximité se doit d'être naturellement accompagnée d'une solidarité territoriale de la part du Grand Périgueux, du Département et de la Région, au travers d'une politique financière concertée garantissant à tous un égal accès aux services publics.

Pour le groupe, Mustapha BELLEBNA

Groupe communiste et Front de gauche

Nous sommes confrontés à une accélération de mauvais coups avec en ligne de mire la fin des communes et des départements au profit de collectivités de plus en plus éloignées des citoyens et soumises à la volonté du MEDEF. Dans le même temps, la politique d'austérité s'amplifie comme le confirme la présentation par le gouvernement de la Loi de Finance 2016 et des nouvelles ponctions sur les dotations pour financer les marchés et les entreprises du CAC 40. Toutes ces politiques se mènent à la fois sur notre dos et en l'absence totale de toute démocratie ! La grande majorité des élus, sans parler du peuple est totalement exclu des processus en cours.

L'idée monte que les citoyens, les élus doivent être informés pour pouvoir débattre et décider. Des élus souhaitent même recourir au référendum populaire pour que ce soient les citoyens eux-mêmes qui décident. C'est la démarche que porte l'Association des Elus Communistes et apparentés autant par volonté de débat que d'une autre politique à mener.

Pour le groupe, Patrick CAPOT

Groupe Europe Ecologie Les Verts L'Agenda 21 mérite mieux qu'une abstention.

Les écologistes sont navrés du vote abstentionniste à l'occasion du conseil municipal du 23 juin 2015 de la droite sur l'Agenda 21 de Coulounieix-Chamiers (81 actions répondant aux objectifs du Développement Durable (DD)). Le principal argument avancé concernait le manque de moyens financiers or ce point a été abordé et modifié en commission et la droite n'a fait aucune proposition ! De plus, il est tout à fait possible d'agir pour le DD en travaillant et en dépensant différemment.

Il serait aussi temps pour l'opposition de comprendre que le DD ne concerne pas que l'écologie. L'emploi, les transports, le chauffage, la solidarité, le bien être, le climat, les ressources, la santé, l'alimentation... sont aussi à prendre en compte et méritent mieux qu'une abstention.

Cela dit, la majorité devra néanmoins faire vivre l'Agenda 21 avec notamment une implication plus forte sur l'alimentation bio et locale et une meilleure isolation des bâtiments.

Pour le groupe, Jean-Pierre CLUZEAU et Francis CORTEZ

Opposition municipale

Groupe Alternance colomniéroise

Par sa difficulté à trouver les 780 000 € nécessaires au budget 2015, par le doute sérieux sur sa capacité à assumer sa quote-part financière au contrat de ville et à cause de la nouvelle dénomination du parvis des Izards, notre commune fait encore parler d'elle. Et les échéances fiscales approchent : l'augmentation des impôts locaux sera un autre motif de mécontentement déjà manifesté lors du compte rendu de mandat de juin. A cela s'ajoutent une gestion du personnel toujours tendue, le cas du lotissement de Bellevue et l'avenir incertain du gymnase de l'ASPTT.

Face à cette situation, notre liste agit en exigeant davantage de transparence et de démocratie. L'attaque dont elle a fait l'objet au conseil municipal du 23 juin démontre, s'il le fallait, que sa présence et son action perturbent des logiques aux conséquences financières et sociales pluriannuelles. Ainsi, son diagnostic lors des élections de 2014 s'avère vérifié par les faits. Les baisses des dotations n'expliquent pas tout !

Pour le groupe, Yves SCHRICKE

Les conseils du pôle médiation Les chiens aboient...

La jurisprudence concernant les troubles de voisinage liés aux aboiements (répétitifs ou intempestifs) de chiens est parfois contradictoire. Il arrive que des condamnations lourdes soient prononcées : peines de prison et fortes amendes ou paiement de dommages et intérêts, frais d'installations anti-bruit, voire éloignement des animaux.

Les propriétaires de chiens dont les aboiements gênent les voisins ont tout intérêt à rechercher un règlement amiable du problème. Enfermer l'animal pour la nuit suffit souvent à régler la question des aboiements nocturnes. Pour les aboiements diurnes, la solution des dispositifs anti-aboiements doit être explorée en veillant à choisir le plus efficace et le moins stressant pendant la période d'acquisition du réflexe répondant au stimulus du dispositif. Les colliers anti-aboiements sont de trois types :

> À décharge électrostatique (vibration des cordes vocales) et bips réglables en fonction du poids, de la sensibilité de l'animal, de la nature des aboiements. À ôter périodiquement, la nuit par exemple.

> À spray (diffusion déclenchée par un microphone), agissant par le bruit, la vue et l'odorat (citronnelle, moutarde, lavande)

> À ultrasons, par capteurs, et émission de sons désagréables non perçus par l'oreille humaine.

Les plus perfectionnés de ces colliers disposent d'une télécommande permettant d'éduquer le chien suivant la fréquence et la force des aboiements, d'un arrêt automatique empêchant la correction excessive, et sont rechargeables. Leur prix avoisine voire dépasse 100 €.

Des diffuseurs de phéromones apaisantes peuvent aussi contribuer à calmer les chiens anxieux ou phobiques. Avant tout équipement, consulter un vétérinaire.

Pour un rendez-vous avec le pôle de médiation :

secrétariat du maire | 05.53.35.57.03

ville@coulounieix-chamiers.fr



Une prime pour l'achat d'un vélo électrique

Le Pays de l'Isle en Périgord fait partie des 212 lauréats de l'appel à projet national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie). C'est dans ce cadre qu'il met en place une prime pour l'achat d'un vélo électrique en vue de substituer un déplacement quotidien en voiture par un déplacement en vélo, et de contribuer ainsi à la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES). L'opération est limitée à 400 vélos. Les trajets concernés sont les parcours de courte distance, domicile-travail ou domicile-gare en vue de se rendre au travail, ou domicile-commerces pour les personnes retraitées. L'aide est de 25% du prix d'achat TTC ; le montant maximum de l'aide est de 250€ (les achats supérieurs à 1000€ sont possibles mais l'aide sera limitée à 250€). Pour en bénéficier, les acheteurs doivent résider sur l'une des 91 communes du Pays de l'Isle en Périgord : Coulounieix-Chamiers en fait partie. L'achat doit être effectué chez l'un des revendeurs spécialisés du territoire (les achats sur internet sont exclus).

Afin de vérifier son éligibilité, toute personne intéressée doit contacter le Pays de l'Isle en Périgord avant son achat : 05.53.35.13.53 | velec@pays-isle-perigord.com



Pour paraître dans
"Ma Ville"
Contactez
l'imprimerie BORDAS
05 53 06 82 82

BAR - PMU
SNACK à toutes heures
Le Sporting
Avenue du Général-de-Gaulle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
06 26 67 23 81

A+ Fenêtres
Bois - Aluminium - PVC - Mixte
Installateur / Fabricant
aplustcontact@aplustfenetres.com
06 74 86 97 66

Tradition - Innovation
Performances

Internorm Distributeur
RGE
QUALIBAT

ÉTAT-CIVIL DU 07/05/2015 AU 03/10/2015

Mariages : Rémi MATHIEU et Marilynne MARTINOTY, le 13/06 ; Julien MARTINEAU et Aurore NABOULET, le 27/06 ; Xavier SIVRY et Lilianna CANELAS VIEIRA, le 01/08 ; Vincent GEORGES et Mélissa VILLEVY, le 05/09 ; Jean-Pierre DOLCEROCCA et Isabelle FOURÉ, le 19/09 ; Éric GOUY et Delphine CONDIS, le 03/10.

Naissances : Anas HAMIDI, le 13/05 ; Owen DUTHE, le 13/05 ; Émeraude BENARD, le 16/05 ; Raïna ALI, le 18/05 ; Ibtyssem KADDOURI, le 20/05 ; Zouhir HAROUÏ, le 29/05 ; Samuel SANTOS REIS, le 30/05 ; Eloan SCHNEIDER, le 01/06 ; Mahina COUSSANTIEN, le 06/06 ; Mahanna RODRIGUES, le 07/06 ; Younes ALI, le 08/06 ; Shanna ETourneau, le 26/07 ; Luis CORMERAIS, le 13/08 ; Raphaël OCHS, le 18/08 ; Abygaëlle LEBLANC COURTOIS, le 10/08 ; Alex SAHAKYAN, le 18/08 ; Anna BOUTHIER CHÉRIOUX, le 18/08 ; Noa GOURGUES DEYBACH, le 20/08 ; Charlotte LESPINE, le 23/08 ; Jules ROUSSEL, le 01/09 ; Nermine SEFEDINI, le 09/09 ; Tom RAFFIER, le 05/09 ; Owen GABET, le 13/09 ; Paul TOSTIVINT, le 10/09 ; Daphné LALANNE, le 17/09 ; Léo JACQUET BRAJON, le 17/09.

Décès : Colette POUMEYROL vve BEGUIER, le 04/05 ; Lucienne GANDER vve MALACHANE, le 07/05 ; Jacqueline LESPINASSE ép. NADAL, le 11/05 ; Jeanne TAURAND vve DAURIEL, le 20/05 ; Sevdije SALI ép. LJATIFI, le 12/05 ; Claude MARCHAL, le 21/05 ; Hubert DARMAILLAC, le 06/06 ; Michel DESCHAMPS, le 09/06 ; Jacques LEVÊQUE, le 06/06 ; Jacques PARADE, le 24/06 ; Marie-Françoise TARAONAT ép. PUYBAREAU, le 28/06 ; Viviane POUCHARD ép. LE RAZER, le 20/07 ; Yvonne FÉRIGNAC vve BOUQUET, le 21/07 ; Jean MAZEL, le 18/07 ; Albertine SORLAT vve GRAVE, le 19/07 ; Yvonne GAILLARD vve DEBORD, le 02/08 ; Sylvain SIMONEAU, le 03/08 ; Léonie ISAAC vve BORDAS, le 06/08 ; Jacqueline MÉNARD ép. LAFFÉACH, le 09/08 ; Carlos DA SILVA PINHEIRO, le 16/08 ; Denis BLUM, le 06/08 ; André HERNANDEZ, le 04/08 ; Jean-Jacques MESNAGE, le 15/08 ; Max DÉCAMP, le 15/08 ; Lucette DURAND vve DESNOYER, le 31/08 ; Edward CRABANAT, le 07/09 ; Philippe SPIOUSSAS, le 23/09 ; Jean-Pierre CASSAGNE, le 23/09 ; Laurent CANCES, le 29/09.

SARL REGISLABAURIE
regislabaurie@wanadoo.fr
Siège social : Merle
24530 LA CHAPELLE FAUCHER
06 03 53 59 55
www.cheminees-labaurie.com

Cheminée, foyer fermé
POLYFLAM SPARTHERM CHEMINÉE DU VALOIS
Poêle à bois et à granulés RIKA
Artisan : Maçon · Carreleur
Installateur conseil atlier

Magasin :
157, avenue mal juin
24000 PÉRIGUEUX
regis.labaurie@wanadoo.fr
05 53 46 37 66

Foie Gras & Spécialités du Périgord

Domaine de la Peyrouse - Lycée Agricole
Notre boutique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h15
Av. Winston Churchill 24660 Coulounieix-Chamiers
05 53 02 62 40 www.domainedelapeyrouse.educagri.fr

Intermarché

COULOUNIEIX-CHAMIER



Les Mousquetaires

vosre boucher vous propose

NOVEMBRE du 02/11 au 11/11

"Le Bœuf Primé"

DECEMBRE

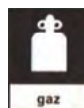
du 01/12 au 05/12



Pensez à
Réserver...

**le Veau fermier
"sous la Mère"**

de Ribérac



Avenue Winston Churchill - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER - Tél. 05 53 09 81 43

www.ledriveintermarche.com

Votre magasin vous accueille du lundi au samedi, de 8h30 à 19h30
le dimanche matin de 9h à 12h15.

POMPES FUNÈBRES RIGOULET



Pompes funèbres

Funérarium

Crémation

Contrats obsèques

Magasin funéraire

Marbrerie funéraire

Gravures à l'ancienne

Entretiens à l'année

Funérarium

Tout a été fait au funérarium Rigoulet, pour permettre à chaque famille de se recueillir dans les meilleures conditions de dignité, de discrétion et d'intimité.

Vous nous trouverez à vos côtés, pour vous apporter l'écoute nécessaire et définir avec compassion et efficacité le service que vous souhaitez.

Nous vous garantissons un service en parfaite harmonie avec vos attentes, vos convictions et vos moyens.

Lætitia et Benoît Rigoulet

" 100.000 Français préparent leurs obsèques à l'avance chaque année, pourquoi pas vous ? "

Vous voulez être sûr que vos volontés soient respectées, vous voulez éviter à ceux que vous aimez les démarches compliquées.

Alors venez nous rencontrer. Ensemble nous définirons toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

Vous pourrez financer vos obsèques à l'avance en une ou plusieurs fois et tout ce que vous avez prévu sera garanti très simplement.

- aucune sélection médicale
- pas de limite d'âge pour souscrire
- votre épargne reste disponible en cas de besoin
- votre capital est garanti et évolue chaque année

AVOTRE SERVICE

7j./7

24H/24



Ets RIGOULET

notre choix,
respecter le vôtre

Possibilité de CAVEAU
sous 24 heures

www.rigoulet.fr

161, bd du Petit-Change PÉRIGUEUX (face au cimetière St-Georges) - 05 53 53 82 84
Route de Cuirassou - 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE - 05 53 53 24 42
Rond-point sud - Route de Périgueux - 24310 BRANTOME - 05 53 05 84 01